

DES VOIX (VRAIMENT) PAS COMME LES AUTRES ?

Les usages pluriels du vote blanc et nul

Jérémie Moualek

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2017/6 Vol. 67 | pages 1153 à 1166

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635140

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-6-page-1153.htm>

Pour citer cet article :

Jérémie Moualek, « Des voix (vraiment) pas comme les autres ? Les usages pluriels du vote blanc et nul », *Revue française de science politique* 2017/6 (Vol. 67), p. 1153-1166.

DOI 10.3917/rfsp.676.1153

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DES VOIX (VRAIMENT) PAS COMME LES AUTRES ?

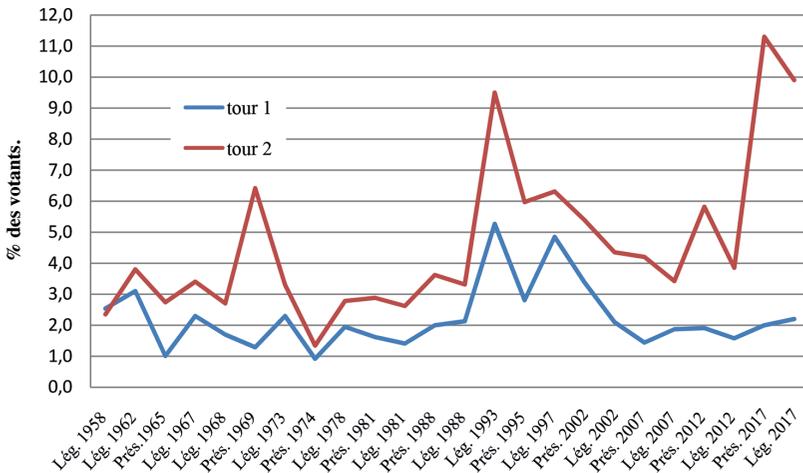
LES USAGES PLURIELS DU VOTE BLANC ET NUL

Jérémie Moualek

En France, la séquence électorale de 2017 a mis en lumière un phénomène considéré longtemps comme marginal par la sociologie électorale : le vote « blanc et nul ». Créé de plus de 4 millions de voix (11,3 % des votants¹) au second tour de l'élection présidentielle et de près de 2 millions (9,9 % des votants²) à l'occasion de celui des élections législatives, il a ainsi battu tous ses records, pour ces types de scrutins (cf. graphique 1).

Passé, dans la sphère institutionnelle, d'*anti-vote* (étant contraire à la définition légitime du vote) à *antidote* (à l'abstention, à la montée des « extrêmes »), le « vote blanc » est peu à peu devenu socialement davantage qu'une modalité de vote (les bulletins blancs). Il s'est même émancipé progressivement du « vote nul », de sorte que leur distinction a fini par être consacrée dans une loi, en février 2014³. Toutefois, « vote blanc » et « vote nul » se caractérisent toujours par le sort similaire que le législateur leur attribue : ils demeurent tous deux des suffrages « non exprimés ». Et ces votes subsistent, voire augmentent malgré cet état de fait : ce qui ne laisse que peu de doutes sur le caractère volontaire du geste des votants qui en usent. Par conséquent, pourquoi l'électeur, s'il sait que son vote ne sera pas pris en compte, s'attache-t-il quand même à voter blanc et nul ?

Graphique 1. Vote blanc et nul sous la V^e République



Scrutins présidentiels et législatifs ; % des votants.

1. Chiffres obtenus en faisant la somme du « vote blanc » (8,52 % des votants) et du « vote nul » (3 % des votants).
2. Chiffres obtenus en faisant la somme du « vote blanc » (6,99 % des votants) et du « vote nul » (2,87 % des votants).
3. La loi organique n° 2016-506 du 25 avril 2016 a étendu au scrutin présidentiel les dispositions de la loi du 21 février 2014 sur le « vote blanc » et le « vote nul ».

Bien que peu nombreuses, les études sur le vote blanc et nul ont surtout analysé ce geste comme un refus de choisir, lié à un défaut conjoncturel de l'offre politique¹. Le développement de cette vision s'explique notamment par le fait que la sociologie électorale prend souvent l'allure d'un travail de quantification qui fait écho à un présupposé global : celui considérant que l'opinion politique est au cœur du processus démocratique et que, si l'élection en est son recensement, le vote en est donc son expression et le bulletin de vote, son support. Ainsi, quantifier le vote blanc et nul favorise l'imposition d'une problématique du choix : est-il un choix, un non-choix, voire un choix du non-choix ? Surtout, cela tend à faire de ce type de vote davantage un instrument d'analyse qu'un objet à analyser. Cela revient à induire qu'il est assimilable à une donnée brute, « naturelle », dont la définition tombe sous le sens. Or, cette dernière n'a rien d'évident.

Dès lors, comment saisir la complexité du vote blanc et nul sans céder à la « sécheresse arithmétique des chiffres² » ? Comment expliquer la pluralité des usages du vote blanc et nul ? Dans quelle mesure témoignent-ils de rapports différenciés à l'acte de vote, voire au politique ? C'est ce à quoi nous tenterons de répondre dans cet article.

Notre démarche est d'allier le comment au pourquoi (et au « pour quoi ? ») et d'étudier le vote en acte davantage que le vote comme choix ou orientation. Pour ce faire, cette étude s'inscrit dans une partie de notre travail de thèse sur les usages pluriels du vote blanc et nul en France qui s'appuie sur l'analyse de 53 entretiens semi-directifs avec des électeurs (réalisés entre 2012 et 2014) ainsi que sur des archives de bulletins annulés issus des scrutins présidentiels et législatifs de 2007 et 2012 (près de 16 000) et des réponses à un questionnaire diffusé en ligne (1 632)³. Dans le cadre nécessairement restreint de cette contribution, nous mobiliserons uniquement les données issues des entretiens. Si cette focale oblige à la prudence quant à la potentielle montée en généralité de nos résultats, on doit préciser que l'objectif de ce texte n'est pas tant de proposer une sociologie exhaustive du vote blanc et nul que de questionner ce dernier au prisme d'une lecture nouvelle et de dégager alors des tendances méritant d'être confortées par l'apport d'autres méthodes. De plus, si le matériau empirique mobilisé ne concerne pas, à proprement dit, les scrutins de 2017, il contribue à poser des hypothèses fortes susceptibles de servir de base à des recherches ultérieures. Même si les entretiens ont donc été réalisés avant ces échéances électorales, il semble possible d'y trouver suffisamment d'indicateurs pouvant en éclairer les enjeux contemporains. Nous pouvons même nous demander si, sur certains aspects, ces entretiens « pré-électorales » ne recèlent pas quelques avantages. Contrairement à des entretiens « post-électorales », nous n'avons pas à nous interroger sur la propension de certains enquêtés à faire de cet échange un moyen pour se repositionner à l'égard de leur vote et pour lui donner un sens qu'il n'avait peut-être pas. Dans ces entretiens, nous pouvons alors y percevoir des inclinations et des

1. Sans évoquer la littérature anglo-saxonne foisonnante, voir par exemple : Frédéric Bon, Jean-Paul Cheylan, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988, p. 306-318 ; Annick Percheron, Françoise Subileau, Marie-France Toinet, « Non-inscription, abstention et vote blanc et nul en France », *Espace, populations, société*, 3, 1987, p. 511-521 ; Adélaïde Zulfikarpasic, « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », *Revue française de science politique*, 51 (1), février 2001, p. 247-268.

2. Michel Hastings, Compte rendu de l'ouvrage de Bernard Dolez, Annie Laurent (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, dans la *Revue française de science politique*, 52 (2), avril 2002, p. 333-342.

3. « À la recherche des "voix perdues". Contribution à une sociologie des usages pluriels du vote blanc et nul », thèse de sociologie en cours sous la direction de Jean-Pierre Durand et Jean-Gabriel Contamin, Université d'Évry, CPN, CERAPS.

prédispositions sous-jacentes, sans être « accaparé » par la prise en compte d'un contexte synchronique souvent dominé par les seules questions relatives aux candidats.

Plus généralement, nous abordons alors ce type de vote non pas seulement comme une réponse à une offre politique déterminée, mais aussi comme une pratique aux usages et appropriations plurielles. Par ailleurs, nous prenons le terme « usage » dans la lignée de Michel Foucault¹, en souhaitant mettre en évidence :

- le fait qu'un usage s'apparente à quelque chose de contraint, réglé, à un champ circonscrit en amont de possibilités (l'expression « c'est l'usage » est bien synonyme de « ce qui se fait » ou de « ce qui doit être ») ;
- et, en même temps, que l'usage peut être le résultat de pratiques diverses (« ce qui est (fait) »), parfois délibérées, sans pour autant pouvoir vraiment parler de « choix ». « À l'usage », un objet peut prendre des formes qui s'écartent plus ou moins de ce qui est le plus communément connu et/ou convenu.

De fait, c'est cette ambiguïté que nous questionnons : l'écart entre l'usage prescrit et l'usage effectif, entre la définition normative du vote et la pratique du vote, entre l'institué et le réfléchi, entre l'inconscient et le volontaire, entre le consentement et la réappropriation. Pour ce faire, nous nous situerons entre deux approches complémentaires du vote :

- celle tirée d'une sociologie bourdieusienne du politique qui critique l'analyse du vote en termes de « choix » pour mieux insister sur les déterminants sociaux et les effets de domination² ;
- celle issue, surtout, d'une sociologie historique du politique qui, en entendant remettre au cœur de l'étude la dimension pratique (comme geste électoral) et symbolique (comme acte électoral) du vote, considère ce dernier comme – en partie – habilitant pour l'électeur³.

Autrement dit, le but n'est pas de chercher à réconcilier les approches « légitimistes » et « populistes »⁴, mais plutôt d'allier l'attention prioritaire à la diversité des formes d'acceptation – et donc de domination – à une focale sur tous ces « à-côtés », ces « ailleurs »⁵, ces manières « ordinaires »⁶ de faire de la politique « sans en avoir l'air »⁷, ces « tactiques »⁸, voire ces « arts de la résistance »⁹.

Pour cela, nous avons dégagé trois idéaux-types du vote blanc et nul : la *loyalty* ou le refus de choisir par fidélité à l'acte électoral et/ou à un candidat ; l'*exit* ou le fait d'ignorer le jeu par incapacité(s) ; et la *voice* ou la prise de parole pour détourner l'objet du vote et/ou de l'élection. Si ce triptyque ne peut à lui seul réunir la profusion des usages potentiels du vote

1. Matthieu Potte-Bonneville, « Usages », dans Philippe Artières, Matthieu Potte-Bonneville, *D'après Foucault. Gestes, luttes, programmes*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2005, p. 343-375.

2. Par exemple : Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978 ; Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique social du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 466-542 ; Franck Franceries, « Des votes aveugles : l'exemple des électeurs FN en milieu populaire », *Politix*, 6 (22), 1993, p. 119-137.

3. Yves Déloye, Olivier Ihl, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

4. Jean-Claude Passeron, Claude Grignon, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.

5. CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998.

6. Patrick Lehinque et al., *L'ordinaire du politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016.

7. Laurent Le Gall, Michel Offerlé, François Ploux (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2012.

8. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, t. I : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

9. James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009 (1^{re} éd. : 1992).

Forte intégration sociale et auto-habilitation : la possession d'une double compétence politique

Dans notre panel, les enquêtés usant de ce vote blanc et nul sont des diplômés, voire des surdiplômés (études supérieures), appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus élevées (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés). Leurs parents sont le plus souvent tout aussi surdiplômés (en particulier, les pères) et ont occupé des postes à responsabilité. L'absence de jeunes et, *a contrario*, la très forte présence des hommes sont des indices supplémentaires du fait qu'on ait dans cet ensemble davantage d'agents qui, sans les considérer trop rapidement comme des « dominants », font partie de classes sociales favorisées.

Par conséquent, il n'est pas étonnant que ces agents se sentent habilités à s'exprimer et aussi, par extension, à « refuser » l'offre politique quand ils estiment qu'elle est insuffisante. La compétence objective va de pair (ou finit par se cumuler) avec une compétence subjective : le sentiment d'être légitime pour juger, etc. Plus précisément, cette « auto-habilitation » s'exprime de plusieurs façons : l'adoption d'une forme de position extérieure (au-dessus de la « mêlée ») ; l'emploi d'une rhétorique de la légitimation (qui met en évidence leurs compétences techniques) ; ou encore l'auto-positionnement sur un axe « gauche-droite » dans lequel la majorité se reconnaît pleinement alors que d'autres le trouvent « réducteur », voire « incohérent intellectuellement ».

Un vote « investi » et conjoncturel, lié à la nature de l'offre politique en présence

Si la *loyalty* rime surtout avec passivité dans le modèle initial, la fidélité par le vote blanc et nul impliquerait donc plutôt deux formes de refus « actifs » en raison de l'investissement prégnant de ces enquêtés dans leur acte de vote. Car, sans aller non plus jusqu'à parler de « choix », ces votes sont le plus souvent corrélés avec un niveau élevé de « politisation »¹ et sont la résultante d'un processus de construction progressive de l'« opinion » (intérêt, suivi de la campagne, etc.). Dès lors, même s'il ne désigne personne, ce type de vote se rapproche, pour ces agents, d'un vote « normal » auquel ils attribuent d'ailleurs tous la même signification : il s'agit d'un refus des candidats en présence. E. B. (éducateur spécialisé, 46 ans, Bac + 4), lui, la résume ainsi :

« Lorsque les candidats des seconds tours me donnent la certitude que ni l'un ni l'autre ne feront avancer les choses, je m'exprime en disant : "non je ne suis pas d'accord avec les programmes proposés". »

Ces enquêtés reproduisent ainsi une forme de bon sens du « sens commun » du « vote blanc ». Exclusivement lié à un problème d'offre politique, leur vote est un refus conjoncturel de choisir, synonyme de droit d'abstention. Ils font d'ailleurs souvent eux-mêmes l'assimilation entre abstention et « vote blanc ». Mais, évidemment, en faisant référence au fait de s'abstenir de choisir et non de voter :

« Depuis 2002, au second tour [des présidentielles], je m'abstiens, quoi.
– Vous ne votez plus ?

Si, mais je vote blanc. » (Véronique, formatrice, 41 ans, Bac + 5 en science politique)

1. Autrement dit, comme désignant « l'intérêt et l'attention accordés aux activités et aux productions du champ politique [et donc] l'intensité avec laquelle les agents sociaux suivent la compétition politique et le travail des acteurs politiques » (D. Gaxie, *Le cens caché*, op. cit.).

Un vote « blanc » sans illusion : entre « remise de soi » et déception(s)

Pour ces agents, leur geste est donc un vote « blanc » conforme à la norme sociale. Dès lors, il leur est inconcevable d'émettre un tel vote lors d'un premier tour (ou d'un scrutin à tour unique) : autrement dit, lorsque l'offre politique est la plus large possible¹. En votant « blanc », ils estiment qu'il s'agit d'abord de voter pour le vote. « Je viens, je vote, je me déplace, je suis d'accord sur le système de vote mais pas avec les gens qui sont en face et donc je vote blanc », résume B. E. (garde-forestier, ancien cadre, 65 ans, études supérieures) qui n'a voté qu'une seule fois « blanc » depuis ses 18 ans. Ici, voter « blanc » s'apparente à l'expression d'un accord tacite avec la démocratie représentative, le système partisan et le vote. Ces enquêtés ne peuvent concevoir le fait que le « vote blanc » puisse être un outil de contestation et l'on retrouve aussi dans leurs discours un profond rejet de l'abstention.

De plus, c'est dans leur façon de distinguer leur « vote blanc » du « vote nul » que ces agents expriment le plus leur adhésion à la norme. Si la dénomination qu'ils donnent tous à leur refus de choisir et/ou de renoncer à voter est « vote blanc », c'est aussi parce qu'ils rejettent tous, par contraste, le « vote nul ». Cette distinction est symbolique et normative. Elle est aussi reliée à une différence de valeur du suffrage. Pour ces agents, même s'il n'est pas pris factuellement en compte dans les suffrages exprimés, le « vote blanc » compte et s'apparente à une expression légitime, contrairement au « vote nul ». La matérialité privilégiée pour effectuer leur geste en atteste : ils la choisissent avec la volonté de ne pas voir leur vote être annulé. Néanmoins, si la distinction blanc/nul fait sens, elle n'épouse pas pour autant forcément les prérogatives matérielles prescrites par le Code électoral. L'exemple de P. M. (desinateur dans un bureau d'études, 53 ans, Bac + 2) est révélateur :

« Généralement, soit je bourre mon enveloppe avec les deux-trois tracts que j'ai pris, ou les bulletins. Ou alors je mets une enveloppe vide.

– Vous n'avez jamais eu l'idée d'écrire un mot, par exemple ?

Un message ? Non, car je sais que cela annule le vote. Je veux que mon vote soit comptabilisé et pas considéré comme nul. Pour moi, le vote blanc c'est un vote. »

Ce décalage entre la dimension symbolique du vote et ses accomplissements pratiques est aussi mis en évidence par ce que nous appelons les « votes blancs et nuls partisans ». Ceux-ci sont surtout effectués au second tour et sont synonyme de refus de choisir par fidélité à un candidat/parti/camp éliminé, voire non présent. Matériellement, ils prennent souvent la forme de bulletins officiels de candidats ou de tracts par lesquels les électeurs réaffirment autrement leur soutien. Cette fidélité prouve encore que ces électeurs s'impliquent et adhèrent au jeu politique légitime. De fait, même pour ceux qui s'avèrent sceptiques sur les politiques menées, c'est surtout un « problème de personne » qui est mis en avant, non pas de système et/ou de fonctionnement.

Néanmoins, pour ces enquêtés, il semble que ces refus conjoncturels de choisir tendent à se multiplier. D'un point de vue structurel, nous pouvons supposer que la légitimation croissante d'une définition du « vote blanc » permet donc à de plus en plus d'électeurs de s'auto-riser à refuser de choisir (tout en continuant à voter) lorsque l'offre politique est dans une

1. « Petite précision : le vote blanc au premier tour ne signifie rien du tout. Je pense qu'il y a une pléiade de candidatures et de candidats avec des programmes variés » (Y. V., 58 ans, retraité de la fonction publique, études supérieures).

configuration qui le « permet » socialement (un second tour aux candidats peu différenciés, etc.). Et, d'un point de vue conjoncturel, l'indifférenciation croissante de l'offre politique des principaux partis conduirait aussi ces agents à produire des votes qui, même « investis », sont sans illusions. Ainsi, ils éprouvent de plus en plus de difficultés à cerner les clivages idéologiques au sein de l'espace politique : cette incapacité, dont on a souvent attribuée le monopole aux seules classes populaires, aurait pourtant bien tendance à s'étendre jusqu'à eux¹.

Le vote blanc et nul par défection(s) : l'intégration factice d'agents sociaux exclus du jeu politique

Le second usage idéal typique du vote blanc et nul est la défection (*exit*). Les modalités de cette « sortie » seraient liées à trois formes d'incapacité : à « bien » voter (par incompetence électorale, voire incapacité à s'auto-contraindre), à choisir (par incompetence politique), à s'abstenir (par le contrôle social). Et cette « défection » serait plutôt le fait d'électeurs socialement et culturellement peu dotés et/ou politiquement peu « armés ».

Dépossession et « auto-déshabilitation » : les corollaires d'une appartenance aux « classes populaires » ?

Les enquêtés usant de ce vote blanc et nul sont les moins pourvus en capitaux sociaux, culturels et politiques de notre panel. Plusieurs éléments nous indiquent même leur appartenance aux « classes populaires ». Peu ou pas diplômés, ils sont employés, ouvriers, chômeurs ou étudiants. Autrement dit, des statuts professionnels et/ou sociaux qui, sans être forcément synonyme de situations de précarité, riment avec des conditions économiques et sociales dominées que ces enquêtés ont d'ailleurs « héritées » de leurs parents.

Le point commun entre ces agents est alors leur double incompetence politique. À l'incompétence « objective » ou technique, se mêle une incompetence dite « statutaire »² car socialement construite et encouragée : ces agents s'estiment ainsi peu capables de parler politique et, plus globalement, peu légitimes pour prendre position, juger et « jauger ».

Par conséquent, ils entretiennent des rapports distants au politique/au vote. En entretien, ils ne cachent pas leur désintérêt, voire leur détachement. « Il devait y avoir quelqu'un qui m'a dit de voter ça », suppose S. F. (retraîtée, 60 ans, sans diplôme), lorsqu'on l'interroge sur les ressorts de son vote. De plus, l'absence de discussions politiques dans le cadre des relations sociales est criante. L'espace politique est vu comme un monde à part, duquel ils sont exclus et dans lequel l'homme politique vit à l'abri des difficultés, de la « vraie vie ». R. U. (étudiant, 24 ans, Bac + 2), qui a passé toute son enfance dans un quartier populaire de La Courneuve, estime ainsi :

« [Les politiques] vivent un peu dans un monde irréel : ils ont un chauffeur, leur appartement, leur costard préparé tous les jours par quelqu'un d'autre, leur petit déj' fait par des supers cuisiniers... »

1. Les travaux de Guy Michelat et Michel Simon montrent le développement d'une méfiance presque généralisée à l'encontre des politiques depuis les années 1980. Par exemple : Guy Michelat, Michel Simon, « Le peuple, la crise, et la politique », *La pensée*, hors série, 368, mars 2012.

2. Pierre Bourdieu, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, 1977, p. 55-89.

La distance caractérisant leur rapport au politique serait donc surtout une distance sociale. Le défaut d'identification politique est créé par l'absence, au préalable, d'identification sociale : ces enquêtés sont souvent isolés et ont des difficultés à se relier d'eux-mêmes à un groupe primaire et encore moins à une « classe commune d'existence »¹. Outre les évolutions du paysage socio-professionnel (tertiarisation de l'économie, redéfinition du travail, etc.) et de la répartition des richesses², il faut aussi mettre en évidence l'affaiblissement de la présence des services publics dans certains territoires. En fait, c'est parfois tout ce qui crée des liens sociaux qui fait défaut à ces agents. Par ailleurs, ce manque d'identification sociale et politique est aussi à relier avec le caractère structurellement élitiste des institutions représentatives³ et la « dépopularisation » de certaines organisations partisanes⁴.

Un vote « désinvesti » : une « non-réponse masquée » proche de l'abstention sociologique

Sujets à des formes plurielles d'« auto-déshabilitation », ces agents effectueraient donc ce vote blanc et nul synonyme de « sortie ». Contrairement au « sens commun savant » qui se développe depuis les années 1990, le vote « blanc » pourrait alors être un vote « désinvesti »⁵ : c'est-à-dire, aussi, un vote « pour rien », sans justification(s), ni but(s)⁶.

Ne donnant pas lieu à une explication politiquement structurée, ce vote n'est pas perçu comme un geste politique à proprement dit : puisqu'il faut voter, votons blanc et nul, semblent se dire ces enquêtés. « Je pouvais voir ni l'un, ni l'autre. Je suis contre l'abstention, je suis contre le vote blanc mais là je n'avais pas le choix », raconte, par exemple, C. H., au sujet du second tour des élections présidentielles de 2007.

Leur absence d'investissement dans l'acte de vote montre aussi le poids non conscient des normes dominantes. Ce vote « pour rien » ne fait, pour ces agents sociaux, que s'inscrire « dans l'ordre des choses ». Il traduit l'incorporation de ce qu'Émile Durkheim nomme le « conformisme logique » et qui met en exergue « les catégories de pensée impensées qui délimitent le pensable et prédéterminent le pensé »⁷. Comme certaines de leurs réponses en entretien, leurs votes sont des « non-réponses masquées » qui occultent la « défection électorale » de leurs auteurs. Plus qu'une abstention « civique »⁸ ou « cachée »⁹, ce type de vote

1. Gérard Mauger, « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », dans Jean Lojkine, Pierre Cours-Salies, Michel Vakaloulis (dir.), *Nouvelles luttes de classes*, Paris, PUF, 2006, p. 29-42.

2. Par exemple, on note une hausse exponentielle des très hauts salaires conjuguée au fort ralentissement du revenu moyen des plus pauvres, surtout depuis la crise de 2008. Cf. *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Paris, Insee Références, 2011.

3. Par exemple : Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

4. Sur le Parti socialiste : Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006 ; ou sur le Parti communiste : Julian Mischi, *Le communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, 2014.

5. Daniel Gaxie, « Le vote désinvesti : quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, 6 (22), 1993, p. 138-164.

6. Ce constat irait à l'encontre d'une tendance qui est aussi palpable dans les études étrangères. Pour un exemple récent, cf. Chiara Superti, « Vanguard of the Discontents : Blank and Null Voting as Sophisticated Protest », *Manuscript*, Harvard University, 2015.

7. Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 10.

8. Cf. notamment : Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 50 ; Jean Ranger, « L'électorat communiste dans l'élection présidentielle de 1969 », *Revue française de science politique*, 20 (2), avril 1970, p. 282-311, dont p. 300-304.

9. A. Zulfikarpasic, « Le vote blanc... », art. cité.

blanc et nul ferait plutôt office de « vote normal artificiel ». C'est pourquoi il aurait même tendance à être émis aux deux tours de votation sans distinction, ni considération liée à la nature de l'offre politique.

Enfin, ces agents sociaux oscillent sans cesse entre cette participation désinvestie et l'abstention. La plupart ne sont pas imperméables aux effets de campagne. La propension à voter quand même augmente ainsi à mesure que l'agent est susceptible d'être (re)pris par l'enjeu électoral et les micro-pressions sociales (souvent informelles) qui l'accompagnent¹. Dès lors, ceux qui ne « bénéficient » pas d'entourages susceptibles d'« actualiser » l'appétence au vote faute d'intégration sociale et politique suffisantes, tendent de plus en plus vers une abstention structurelle.

Un vote désinvolte : *focus* sur les arts de l'esquive

En votant blanc et nul de cette façon, ces enquêtés consentent, même indirectement, à l'ordre politique : ils reconnaissent sans connaître leur domination. Pour autant, ils ne sont pas dénués de capacités d'indignation et de réaction. Simplement, ces capacités sont « socialement » limitées et leurs votes, même s'ils peuvent par exemple se traduire par l'émission d'un bulletin annoté, sont loin de pouvoir être assimilés à des potentiels « arts de la résistance »² : ils sont plutôt de l'ordre de l'« esquive ».

D'abord, ils déploient une hostilité politique « non construite ». Puisant, notamment, dans un ensemble de stéréotypes connus, ces enquêtés n'émettent pas des « opinions » mais expriment un rejet qui sert de réponse à des situations potentiellement embarrassantes et qui atteste de la faiblesse des ressources cognitives qu'ils ont à leur disposition³. Cela peut même se traduire par une violence verbale cachant une « incapacité à user d'une rhétorique décente »⁴ (donc légitime). Par exemple, à la question « comment en êtes-vous venu à voter blanc en 2012 ? », S. F. (retraîtée, 60 ans, sans diplôme) commence sa réponse par ceci :

« C'est simplement que le blanc c'est mieux que le noir. Ce sont des mafieux, des gens qui sont dans de petits cercles. Je me dis que ça suffit. Et voilà après on se fait toujours enfier. »

Autrement, ces enquêtés pratiquent un humour qui fait écho au « cynisme ironique » que Richard Hoggart assimile à la « culture du pauvre »⁵. Faussement détachés, il s'agit alors pour eux, tout au plus, de faire quelque chose plutôt que de ne rien faire. Par exemple, B. R. (informaticien, 28 ans, CAP), qui a participé une fois à un vote collectif en faveur de l'indépendance de la Bretagne en déposant un bulletin nul, n'y voit aucun investissement particulier.

« C'était en fait juste pour m'amuser un peu. Aussi, pour passer le petit message de la Bretagne, oui. Mais, de toute façon, je m'en foutais complètement. »

1. Sur l'importance des micro-pressions en période électorale, cf. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard, 2007.

2. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, *op. cit.*

3. P. Bourdieu, *La distinction...*, *op. cit.*, p. 447.

4. Pour reprendre une expression d'Ivan Bruneau dans « Un mode d'engagement singulier au Front national : la trajectoire scolaire effective d'un fils de mineur », *Politix*, 15, 2002, p. 183-211.

5. Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970, p. 333.

Ces votes peuvent donc aussi nous faire penser à cette « consommation nonchalante » décrite par R. Hoggart et qui, sans être considérée comme de la résistance, peut être un indice de la part d'autonomie des membres des classes populaires tentés d'oublier un instant leur domination grâce à leur « capacité d'indifférence » : celle-ci étant d'ailleurs plus efficace lorsqu'elle qu'elle est « dissimulée sous une disponibilité apparente »¹ (ici, l'acte de vote).

Le vote blanc et nul par la prise de parole revendicative : une réappropriation concrète de l'acte de vote

Le dernier usage idéal-typique du vote blanc et nul est donc la prise de parole (*voice*). Cette dernière émerge par le biais d'une double expression :

- celle d'un « droit de choisir de ne pas choisir » qui rimerait avec la volonté de certains agents de ne pas (ou plus) à répondre favorablement à l'obligation de choisir ;
- celle qui fait du bulletin un support de revendication(s).

En livrant des « bulletins porte-voix », ces enquêtés (19 sur 53) utilisent le vote blanc et nul pour se réapproprier leur acte de vote. Le bulletin se mue alors en espace d'expression pour des agents sociaux s'estimant capables de prendre la parole et « en droit de » le faire à leur façon.

Auto-réhabilitation » et socialisations ambivalentes : les ressorts sociologiques d'un rapport au politique redéfini

Contrairement à l'*exit* et à la *loyalty*, il est complexe de circonscrire aussi clairement cet usage du vote blanc et nul à une catégorie d'agents. Toutefois, il est possible d'associer les chances de réappropriation à certaines caractéristiques sociales décisives.

D'abord, chez nos enquêtés, les capacités de réappropriation semblent être corrélées à un haut niveau de diplômes et à l'occupation de positions sociales moyennes ou élevées dans l'espace social. Mais ce constat sur l'état des ressources ne peut suffire à expliquer la réappropriation. Sinon, nous prendrions le risque, par exemple, d'en attribuer le monopole à ceux qui sont les plus privilégiés culturellement, voire socialement ou encore de considérer le capital culturel comme suffisant (comme si l'on réduisait le phénomène à de l'« hyper-compétence »), alors même qu'il doit être mis en relation avec des effets de positions ou des cadres socialisateurs. De fait, si ces agents se sentent bien légitimes et compétents pour pouvoir prendre la parole, ils combinent cela – contrairement à ceux de la *loyalty* – à un regard critique qui les incite à prendre la parole (ou à appréhender le/la politique) différemment qu'« avant ». C'est pourquoi l'on parle plutôt de processus d'« auto-réhabilitation ».

Plus précisément, ce processus entre souvent en contradiction avec leur socialisation antérieure. Ainsi, on observe, chez ces enquêtés, les effets de certains décalages structurels, en particulier ceux causés par la massification scolaire. De fait, la plupart de leurs parents n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur. Pour ces enquêtés, les études ont donc constitué un cadre socialisateur alternatif essentiel. Ce décalage générationnel se traduit alors par des situations personnelles qui, pour l'agent, peuvent créer des situations de socialisation

1. R. Hoggart, *ibid.*, p. 22.

ambivalentes. Car, en plus, on note une absence de réelle différence entre les positions sociales occupées par les enquêtés et celles de leurs parents, pourtant moins diplômés¹.

En outre, s'ils font preuve, à l'instar des enquêtés de l'*exit*, d'une hostilité politique, celle-ci est le fait, ici, d'agents sociaux informés. On remarque même chez eux une propension à s'informer « ailleurs » que dans les médias traditionnels. Et beaucoup ne possèdent pas/plus la télévision ou disent la regarder avec parcimonie. Cela met en lumière l'intérêt « sélectif » qu'ont ces agents à l'égard de la ou du politique. S'ils sont intéressés par le politique, ils ont donc développés un intérêt « contre » la politique, entendue comme la vie politique et, notamment, les luttes de pouvoir qu'elle sous-tend.

Faire entendre sa voix plutôt que de la donner : un vote « réinvesti », en rupture avec l'échange électoral légitime

L'« auto-réhabilitation » se traduit aussi par un changement d'appréhension du vote lui-même. Celui-ci est transformé en moyen (faire valoir son opinion) et n'est plus cantonné à un but (élire un candidat) : le message envoyé primant finalement sur le suffrage à accorder.

Tous ces enquêtés nous ont décrit leur impression d'être contraint à voter de plus en plus à « contre-cœur » (ou plutôt à « contre-opinion(s) »). En réaction à ce qu'ils ont vécu comme une « dépossession », ils ont alors cultivé un refus de la contrainte. D'abord conjoncturel, celui-ci s'est généralisé à un plus grand nombre de configurations au point d'être beaucoup moins lié aux questions d'offre politique. Pour beaucoup, ce sentiment semble s'être développé depuis le second tour de l'élection présidentielle de 2002, lorsque nombre d'entre eux ont été amenés à voter en faveur de Jacques Chirac pour faire « barrage » au candidat du Front national. Depuis, c'est comme si les frustrations successives les avaient poussés à s'immuniser contre d'éventuels appels au vote. Par exemple, ils rejetaient alors toute participation potentielle à un éventuel « Front républicain » lors de l'élection présidentielle de 2017.

« 2002, moi je ne me suis pas posé de questions [...]. Moi sans état d'âme j'y suis allé... Mais aujourd'hui, je ne le referai pas ! Si c'est Sarkozy/Le Pen en 2017, je ne pourrais pas. Physiquement, ce ne sera pas possible... Je ne pourrais pas bouger ! » (S. J., infirmière, 53 ans, Bac + 3)

Le sentiment de dépossession s'accroît aussi par l'absence de prise en compte du vote blanc et nul dans les suffrages exprimés. En réponse à ce qu'ils considèrent être une injustice, ils réaffirment de plus belle leur désir de ne plus se forcer à choisir. Pour cela, ils ne voient alors aucune raison de ne pas voter blanc et nul à leur façon.

« Je ne vote plus blanc car les votes blancs sont considérés comme “sans opinion”, alors que moi j'ai une opinion [...]. J'ai réellement mis une feuille de papier toilette, ce n'était pas un délire, ça correspondait à ce que je pensais ! Aujourd'hui, nos votes servent au mieux de kleenex, au pire de papier WC. » (J. T., travailleur handicapé, artiste, 36 ans, Bac + 5)

1. Des auteurs comme Éric Darras ont émis l'hypothèse selon laquelle le développement de regards critiques serait en partie lié au décalage entre « la hausse du niveau culturel et la persistance de la crise économique qui favorise l'émergence de point de vue “désabusés” » (Éric Darras, « Les limites de la distance : remarques sur les modes d'appropriations des produits culturels », dans *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française, 2003, p. 231-253, dont p. 252).

Beaucoup s'adonnent, en quelque sorte, à retourner le stigmate pour mieux se l'approprier. La « nullité » de leur bulletin devient une marque de distinction. Ayant un « rapport réflexif à [leur] pratique »¹, ils se réapproprient leur vote en lui donnant une signification personnelle et en l'utilisant comme un étendard de leur propre volonté.

« Aujourd'hui, je vote même plus blanc mais nul. Car je dis des choses. Je ne fais pas une longue lettre, j'essaie de faire quelque chose d'assez concis mais je termine toujours par "je ne vous donne pas mon pouvoir". » (C. E., formatrice, 56 ans, Bac + 2)

Leurs détournements sont ainsi de véritables « contre-usages » qui ne sont pas dénuées de réflexivité². Toutefois, ces « contres-usages » sont plus des « tactiques » que des « stratégies », car ils relèvent d'une temporalisation rivée sur l'événement³.

« J'ai souvent écrit des trucs. [...] Cela dépend de mon humeur du jour en fait. La dernière fois, j'ai mis "stop aux cumulards", etc. C'est avec la situation locale, on en a marre des *apparatchiks* locaux. » (I. P., employée dans un hôtel, 44 ans, Bac + 2)

Ainsi, le « calcul » ne s'étend souvent pas davantage et les « bénéfiques » de l'action sont éphémères ni même d'ailleurs pas toujours vraiment attendus. Ces « contre-usages » font donc office de « pratiques de liberté » et non de « pratiques de libération »⁴. Autrement dit, il s'agirait pour ces agents de négocier un espace de liberté, de renverser momentanément les rapports de pouvoir, voire de les aménager mais non d'abolir la relation entre gouvernants et gouvernés.

Un nouveau rapport déceptif à la démocratie représentative ?

Enfin, ce « contre-usage » serait le pendant d'un rapport déceptif à la démocratie représentative qui, sans être nouveau⁵, semble s'être aujourd'hui étendu à un public plus large. On assisterait à « la fin de l'évidence démocratique » : processus rimant avec un ensemble de « mises en doute » qui mettent en cause « l'appauvrissement de la notion de représentation »⁶. Et nous pouvons supposer que ce phénomène ne touche ni les plus favorisés des agents sociaux (*loyalty*), ni ceux qui ont moins les possibilités d'avoir des attentes et des aspirations (*exit*).

1. Lionel Arnaud, Christine Guionnet, « Introduction », dans *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

2. Par « contre-usage », nous reprenons la notion de Mathieu Potte-Bonneville issue de l'approche foucauldienne des « contre-conduites » (Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil, 2004 (1^{re} éd. : 1978)). Plus précisément, si le pouvoir d'État s'évertue à définir et circonscrire les usages *prônés* et *permis* (donc *normés*), il est possible de nommer « contre-usages » tous les usages qui détournent le sens ou le but de ceux-ci (M. Potte-Bonneville, « Usages », cité).

3. M. de Certeau, *L'invention du quotidien, op. cit.*, p. 86.

4. Michel Foucault, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », dans *Dits et Écrits (1954-1988)*, t. IV : *1980-1988*, Paris, Gallimard, 1994, texte n° 356.

5. Par exemple, Yves Déloye et Olivier Ihl ont montré à travers des bulletins annulés des élections législatives de 1881 comment certains électeurs s'inscrivaient alors « déjà » dans une « citoyenneté rebelle » en fustigeant bien davantage que le « caractère mutilant de la procédure du suffrage universel » (Yves Déloye, Olivier Ihl, « Des voix pas comme les autres », *Revue française de science politique*, 41 (2), avril 1991, p. 141-170, et « Légitimité et déviance : l'annulation des votes dans les campagnes de la Troisième République », *Politix*, 4 (15), p. 13-24).

6. Loïc Blondiaux, « Sommes-nous représentés ? », *La vie des idées*, 6 janvier 2012 (en ligne).

Plus précisément, cela semble se cristalliser autour de plusieurs éléments. D'abord, les enquêtés critiquent le recrutement socialement marqué du personnel politique, sa non-représentativité politique ou encore la perte d'influence. Les remises en cause de l'éthique des politiques à travers les « privilèges » et tous les autres effets pervers de ce que certains nomment une « oligarchisation de la démocratie représentative »¹, les poussent aussi à exercer un droit de regard critique sur les représentants. Le vote blanc et nul n'est alors plus seulement un moyen d'expression mais un instrument de contrôle. Le rapport de délégation se fait aussi plus réflexif. Pour autant, il serait erroné d'associer cette réappropriation critique de l'acte de vote au seul désenchantement : elle rime aussi avec un « enchantement dans la désillusion »². Ces enquêtés aspirent ainsi surtout à « démocratiser la démocratie ».

Et, finalement, on parle de vote « réinvesti » et non de vote « surinvesti » car ce type de vote blanc et nul n'implique pas forcément que ces électeurs donnent une grande importance à l'acte de vote. S'il y a ceux qui y sont attachés et qui n'imaginent pas ne pas voter, il y a aussi ceux qui pratiquent de plus en plus l'abstention. En fait, certains valorisent parfois tellement l'idée du vote (ce qu'il devrait être, selon eux) qu'ils peuvent dénigrer le vote tel qu'il est. Ils n'émettent alors un bulletin revendicatif que lorsqu'une « bonne occasion » se présente, tout en pratiquant une abstention volontaire une grande partie du temps.

*
* * *

Au terme de cet article, nous avons montré que si le vote « blanc et nul » est bien un objet « double », sa binarité ne semble correspondre ni à la coexistence de deux votes différents – comme son expression la plus commune le laisse entendre (« blanc » ET « nul ») – ni au manichéisme socialement construit notamment par le pouvoir d'État (« neutralité » *versus* « erreurs/maladresses »). En réalité, les usages pluriels de ce type de vote laissent surtout entrevoir un rapport contrasté au politique.

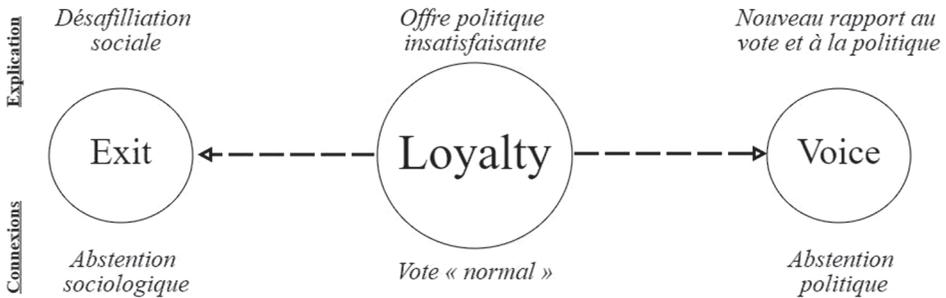
D'un côté, une part de ces voix serait le fruit d'une reproduction plus ou moins active de la norme : le sens commun du vote blanc et nul permettant à des électeurs de faire valoir une forme de droit d'abstention en cas d'offre politique insatisfaisante ou de configurations électorales particulières (*loyalty*). Le vote blanc et nul pourrait aussi relever d'un consentement passif ou indirect à la norme. Les agents sociaux les moins intégrés socialement et politiquement seraient amenés à effectuer ce geste dans des contextes où s'exacerbent leur double incompétence politique. Le vote blanc et nul est alors comme une « zone tampon » temporaire ou mouvante qui « accueille » ces agents venant du « vote normal » désinvesti et se dirigeant presque inexorablement vers l'abstention (cf. schéma 2). Il est une « non-réponse masquée » qui inclut fictivement des agents sociaux exclus en réalité du jeu politique (*exit*). Dès lors, à l'instar de l'abstentionnisme, une partie du vote blanc et nul est « peut-être moins un raté du système qu'une des conditions de son fonctionnement comme système censitaire méconnu, donc reconnu »³.

1. Philippe Corcuff, « Le pari démocratique à l'épreuve de l'individualisme contemporain », *Revue du MAUSS*, 25, 2005, p. 65-78.

2. Annie Collovald, « L'enchantement dans la désillusion politique », *Mouvements*, 3 (15-16), 2001, p. 16-21.

3. P. Bourdieu, *La distinction, op. cit.*, p. 464.

Schéma 2. La configuration *exit, loyalty, voice* : ressorts, proximité et trajectoires les plus courantes



Mais, d'un autre côté, le vote blanc et nul est bien, pour de nombreux électeurs, le « seul biais par lequel [ils peuvent] se réapproprié l'acte de vote »¹ (*voice*). Dès lors, adossés à l'exercice d'un droit de regard critique, ces voix sont alors aussi révélatrices des limites actuelles du système politique².

Jérémie Moualek

Membre du Centre Pierre Naville et associé au CERAPS, **Jérémie Moualek** finalise actuellement une thèse de sociologie à l'Université d'Évry, intitulée : « À la recherche des *voix perdues*. Contribution à une sociologie des usages pluriels du vote blanc et nul ». Réalisé sous la direction de Jean-Gabriel Contamin et Jean-Pierre Durand, ce travail l'a aussi conduit à réaliser un film-documentaire de recherche (« Voix perdues », 2017). Il a notamment publié : « Votes blancs et nuls aux élections européennes de 1994. Des votes "euroconstructifs" ? », dans Sylvain Schirmann (dir.), *Abstentionnisme, euroscepticisme et anti-européisme dans les élections européennes de 1979 à nos jours*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2016, p. 79-90 ; « "Tous pourris !" Formes et significations des gros mots de l'électeur au prisme des bulletins nuls, *ARGOTICA*, 1 (2), 2013 (en ligne) (Centre Pierre Naville, Université d'Évry-Val d'Essonne, 2 rue du Facteur Cheval, 91000 Évry, <moualekjeremie@gmail.com>).

1. Jean-Gabriel Contamin, « Le vote réapproprié », dans Frédérique Matonti (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 145-176.

2. Je remercie mes directeurs de thèse, Jean-Gabriel Contamin et Jean-Pierre Durand, pour leur soutien et leurs conseils, qui m'ont permis de mener à bien la rédaction de cet article.